



## Conseil économique et social

Distr. générale  
31 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2003

Genève, 30 juin-25 juillet 2003

Point 13 k) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives à l'économie**

**et à l'environnement : cartographie**

## Huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

### Rapport du Secrétaire général

#### Introduction

1. La huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, convoquée en application de la décision 2000/230 adoptée le 26 juillet 2000 par le Conseil économique et social, s'est tenue à Berlin, au Centre de conférences du Ministère fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, du 27 août au 5 septembre 2002. La Conférence a réuni 282 représentants et observateurs de 88 pays<sup>1</sup>, 2 institutions spécialisées<sup>2</sup>, 1 organisation intergouvernementale<sup>3</sup> et 4 organisations scientifiques internationales<sup>4</sup>.

2. L'ordre du jour provisoire de la Conférence avait été établi par la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (New York, janvier 1997). La Conférence a examiné les rapports des gouvernements et ceux des divisions linguistiques/géographiques sur la situation dans leurs régions et leurs pays respectifs et sur les progrès accomplis quant à la normalisation depuis la septième Conférence. Elle a créé trois comités chargés de questions spécifiques relatives à la normalisation nationale des noms géographiques, aux bases de données toponymiques, à la terminologie, aux systèmes de romanisation, et à l'éducation et à la pratique en matière de toponymie, ainsi que le prévoyait un point de l'ordre du jour de la Conférence.

3. La Conférence a adopté 16 résolutions et a voté des remerciements. Les résolutions visaient des préoccupations relatives à la normalisation des noms géographiques évoquées en séance plénière et dans les trois comités techniques. Les actes de la Conférence seront publiés en un volume contenant le rapport de la Conférence et les résolutions. Les communications techniques présentées à la Conférence ont été distribuées aux participants et la plupart d'entre elles, y compris



le rapport de la Conférence, seront diffusées sur le site Web du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU (UNGEGN) établi et mis à jour par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.

## **I. Conclusions issues de la Conférence**

4. La Conférence a examiné la situation en ce qui concerne l'application des résolutions de la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et a pris note de la mise en service du nouveau site Web du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU. Elle a jugé important de poursuivre l'exécution de programmes nationaux de normalisation des noms géographiques, la constitution de fichiers de données, de nomenclatures et de bases de données toponymiques et d'exploiter les informations que fournit un nombre croissant de sites Web. En outre, elle s'est penchée sur l'évolution des systèmes de romanisation, les stages de formation en toponymie et la coopération avec les organisations et organismes nationaux et internationaux. Encouragée par ces réalisations, la Conférence a insisté sur la nécessité de poursuivre la normalisation nationale et l'éducation et la pratique en matière de toponymie ainsi que la mise au point de systèmes de romanisation.

5. Les rapports de pays ont été présentés dans le cadre des séances plénières de la Conférence : 55<sup>5</sup> par écrit et deux<sup>6</sup> oralement. Selon ces rapports, on pourrait notamment relever les faits marquants suivants : a) le nombre croissant d'organismes nationaux de toponymie créés depuis la dernière conférence; b) l'examen en cours des politiques de base, des procédures et des questions organisationnelles et institutionnelles portant sur la normalisation des noms géographiques; et c) les réalisations autres que les nomenclatures et atlas traditionnels, notamment les nomenclatures numériques, les bases de données utilisant un système d'information géographique et les sites Web.

6. Grâce aux travaux accomplis par le Comité I, chargé des programmes nationaux, la Conférence a présenté et examiné des questions relatives à la normalisation nationale dans différents pays, y compris la collecte des noms sur le terrain, le traitement des noms géographiques dans les services compétents et le traitement dans les régions multilingues, la structure administrative des organismes nationaux de toponymie et les principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs. Elle a recommandé que les gouvernements élargissent leurs procédures actuelles en matière de collecte des noms géographiques et adoptent des procédures leur permettant de recueillir des noms auprès de toutes les sources fiables afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs de noms géographiques (résolution 10). Elle a également examiné les travaux relatifs aux exonymes et, ayant remarqué une tendance à l'augmentation des exonymes dans plusieurs pays, a adopté des mesures qui permettront d'en réduire l'utilisation (résolution 4). Elle a souligné que les noms géographiques jouent un rôle important dans la préservation de la culture des minorités et des groupes autochtones et a pris note des travaux intensifs menés afin de répertorier, de définir et de promouvoir l'utilisation de tels toponymes. Elle a recommandé l'établissement d'un résumé des activités entreprises au niveau mondial (résolution 1). Reconnaissant les difficultés que peut susciter un manque de directives concernant les désignations toponymiques par lesquelles il est rendu hommage à une personne, de son vivant ou à titre posthume, en baptisant un lieu géographique du nom de cette personne, la

Conférence a recommandé l'élaboration de directives nationales en la matière (résolution 2).

7. Ayant examiné les travaux du Comité II, chargé des programmes techniques, la Conférence a pris connaissance des progrès réalisés au cours des quatre dernières années en vue de la création de fichiers de données toponymiques, de nomenclatures et de sites Web. Elle a passé en revue les avantages et les inconvénients que comporte la diffusion des données par des sites toponymiques toujours plus nombreux. En outre, dans le cadre de l'examen de la coopération avec les institutions spécialisées et les organismes nationaux et internationaux, prenant note des liens établis avec le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Consortium Unicode, elle a insisté sur la nécessité d'encourager la définition de formats et de normes pour le transfert des données toponymiques (résolution 7). Elle a recommandé le maintien des réunions entre les divisions linguistiques/géographiques et les groupes de travail formés par le Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU afin d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins régionaux en ce qui concerne l'éducation en matière de toponymie, les fichiers de données et les nomenclatures, les systèmes de romanisation, la publicité et le financement, ainsi que la terminologie (résolution 5).

8. Le Comité III s'est penché sur les programmes et les échanges internationaux. Il a étudié la prononciation des noms géographiques, la terminologie, les détails topographiques s'étendant au territoire d'au moins deux pays, les systèmes de romanisation, les noms de pays, l'éducation et la pratique en matière de toponymie, ainsi que la coopération internationale. La Conférence a estimé qu'il était important que la transcription des noms géographiques reflète leur prononciation correcte et a recommandé la rédaction de guides à cet effet, notamment pour les documents au format numérique. En outre, elle a recommandé la création d'un groupe de travail, au sein du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU, qui pourrait contribuer à une diminution sensible de l'utilisation des exonymes (résolution 11). La Conférence a pris note de la publication du nouveau *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques* et a recommandé que la mise à jour des suppléments et des amendements du Glossaire se poursuive (résolution 3). Soulignant l'importance que continuent d'avoir les systèmes de romanisation, elle a approuvé avec satisfaction les modifications en vue de la romanisation des caractères thaïs (résolution 13) ainsi que l'utilisation officielle de l'alphabet « cyrillique serbe » dans la documentation (résolution 14). En outre, la Conférence a reconnu qu'il demeure nécessaire que le Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU et la Section de la terminologie et des références coopèrent pour les questions relatives aux noms de pays (résolution 15).

9. Les organisations scientifiques internationales ont souligné dans leurs exposés les principaux progrès et avancées réalisés dans les domaines de la normalisation, de la cartographie assistée par ordinateur et des autres technologies associées à l'information géographique, en particulier leur engagement et leurs contributions en faveur de la normalisation des noms géographiques. Le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation a présenté ses travaux en cours sur les références spatiales dont l'objectif n'est pas de normaliser les noms géographiques, mais de fournir des modèles utilisables notamment dans les nomenclatures, les métadonnées, les descriptions qualitatives et la terminologie. Le rapport de l'Organisation hydrographique internationale a mis l'accent sur les travaux du Sous-Comité de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO)

sur les formes du relief sous-marin (SCUFN) et sur la nouvelle édition de la publication spéciale S-23 intitulée « Limits of Oceans and Seas ». Les travaux de l'International Council of Onomastic Sciences (ICOS) ont été examinés, notamment l'édition de 2001 d'Onoma, le journal de l'ICOS, consacré à certains aspects de la normalisation des noms.

10. Les délibérations des trois comités constitués par la Conférence ont confirmé que l'importance des noms géographiques, et leur appartenance au patrimoine culturel et historique des pays, est de plus en plus largement reconnue, et ont encouragé les États membres à renforcer la collecte systématique des noms géographiques ainsi que leur diffusion auprès du grand public, y compris la forme locale des noms géographiques (résolution 9). Reconnaissant que l'identification par le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique de l'information relative aux noms géographiques normalisés est une composante fondamentale et indispensable de l'infrastructure des données spatiales, la Conférence a recommandé que le Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU, par l'intermédiaire de ses groupes de travail et divisions, facilite activement la communication au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique de l'information relative aux noms géographiques normalisés émanant des autorités nationales intéressées (résolution 8). Dans chaque pays, les experts et les utilisateurs des noms géographiques doivent réussir à renforcer les liens de coopération avec les cartographes et les autres utilisateurs en vue de faire des noms géographiques une composante de l'infrastructure des données spatiales nationale (résolution 6). Prenant note des besoins en matière de matériel didactique et de publications, la Conférence a requis l'assistance de la Division de statistique de l'ONU dans ce domaine (résolution 15).

11. On trouvera ci-après, respectivement à l'annexe I et à l'annexe II, une liste des 17 résolutions adoptées par la huitième Conférence et l'ordre du jour provisoire proposé pour la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Les activités recommandées par la Conférence et celles qui sont nécessaires pour préparer la neuvième Conférence, considérées comme des activités continues, ont été incluses dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005 au titre du programme 7 (sous-programme 7), et on prévoit qu'elles seront inscrites au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. On ne prévoit pas que l'inclusion de ces activités entraîne des dépenses supplémentaires. Dans le budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, ces activités, de nature continue, relèvent du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales).

## **II. Recommandations au Conseil**

12. Compte tenu de l'importance que continuent de présenter les noms géographiques normalisés, les fichiers de données et les nomenclatures toponymiques pour les activités des décideurs, des cartographes, des linguistes, des spécialistes de la planification et pour le grand public, compte tenu également du concours indispensable que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et que les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques continuent d'apporter aux États membres en géographie et dans les domaines cartographiques connexes, la Conférence a recommandé au Conseil :

a) D'approuver sa recommandation visant la convocation de la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques durant huit jours ouvrables au cours du deuxième semestre de 2007;

b) D'approuver également sa recommandation visant la convocation de la vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques en 2004;

c) De prier le Secrétaire général de faire en sorte de donner la suite voulue aux recommandations de la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, selon qu'il conviendra et dans les limites des ressources disponibles, notamment en ce qui concerne les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

#### Notes

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Bhoutan, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Lesotho, Lettonie, Liban, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sao Tomé-et-Principe, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie et Zambie.

<sup>2</sup> Organisation maritime internationale (OMI) et Banque mondiale.

<sup>3</sup> Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH).

<sup>4</sup> Association cartographique internationale (ACI), Organisation hydrographique internationale (OHI), Organisation internationale de normalisation (ISO) et Names Society of Southern Africa.

<sup>5</sup> Présentés par les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mozambique, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Qatar, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Viet Nam et Yougoslavie.

<sup>6</sup> Présentés par le Myanmar et le Soudan.

## **Annexe I**

### **Liste des résolutions adoptées par la huitième Conférence**

1. Promotion des noms géographiques utilisés par les groupes minoritaires et les autochtones
2. Pratiques relatives aux désignations toponymiques commémoratives
3. Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU – Groupe de travail sur la terminologie
4. Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU – Groupe de travail sur les exonymes
5. Réunions communes des divisions linguistiques/géographiques du Groupe d'experts des noms géographiques de l'ONU et des groupes de travail
6. Intégration des données relatives aux noms géographiques dans les infrastructures nationales et régionales d'enregistrement des données spatiales
7. Formats et normes d'échange de données toponymiques
8. Appui au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique
9. Les noms géographiques en tant que patrimoine culturel
10. Procédures de collecte des données toponymiques
11. Groupe de travail sur la prononciation des noms géographiques
12. Normalisation des noms de pays
13. Romanisation des noms géographiques thaïs
14. Romanisation des caractères cyrilliques serbes
15. Appui à la formation et aux publications
16. Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques
17. Remerciements

## Annexe II

### **Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président de la Conférence.
3. Questions d'organisation :
  - a) Adoption du règlement intérieur;
  - b) Adoption de l'ordre du jour;
  - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
  - d) Organisation des travaux;
  - e) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence.
5. Rapports des divisions du Groupe d'experts sur les noms géographiques de l'ONU sur la situation dans leur division et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence.
6. Réunions et conférences :
  - a) Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques;
  - b) Réunions et programmes divisionnels et interdivisionnels;
  - c) Réunions, conférences et colloques nationaux sur la toponymie;
  - d) Réunions, conférences et colloques internationaux sur la toponymie.
7. Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
8. Avantages économiques et sociaux de la normalisation nationale et internationale des noms géographiques.
9. Normalisation nationale :
  - a) Collecte des noms sur le terrain;
  - b) Traitement des noms géographiques dans les services compétents;
  - c) Traitement des noms dans les régions multilingues;
  - d) Structure administrative des organismes nationaux de toponymie;
  - e) Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs.
10. Exonymes.

11. Rapports sur les programmes d'aide visant la prononciation des noms.
12. Fichiers de données toponymiques :
  - a) Procédures de collecte des données;
  - b) Éléments de données requis;
  - c) Normes et formats pour le transfert de données toponymiques;
  - d) Systèmes de traitement automatique des données;
  - e) Compatibilité et structure des systèmes;
  - f) Nomenclatures nationales;
  - g) Autres publications.
13. Sites toponymiques sur la toile (Web).
14. Terminologie de la normalisation des noms géographiques.
15. Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté :
  - a) Politiques, procédures et coopération;
  - b) Détails communs à deux pays au moins.
16. Systèmes d'écriture :
  - a) Romanisation;
  - b) Transcription dans un système d'écriture non latin;
  - c) Graphie des noms empruntés à des langues non écrites.
17. Enseignement, pratique et coopération internationale en matière de toponymie :
  - a) État actuel de l'enseignement et de la pratique;
  - b) Stages de formation à la toponymie;
  - c) Échanges de conseils et de renseignements;
  - d) Échanges de personnel;
  - e) Assistance technique;
  - f) Coopération avec les organismes nationaux;
  - g) Coopération avec les organismes internationaux;
  - h) Coopération avec les médias.
18. Noms de pays.
19. Préparatifs de la dixième Conférence.
20. Adoption des résolutions rédigées pendant la Conférence.
21. Adoption du rapport de la Conférence.
22. Clôture de la Conférence.